

FORMATION CONTINUE / FORMATION INITIALE VISITEURS DE CIRCUIT MOTO

ANNEXE AUX RTS MOTOCROSS

EXPERTISE DES CIRCUITS

Face à l'importance des enjeux pour le devenir de notre sport, il est apparu nécessaire aux deux fédérations, que l'ensemble des circuits de motocross, FFM comme UFOLEP, fassent l'objet d'un réaménagement complet concernant les dispositifs de sécurité.

La FFM a produit une annexe aux RTS (règles techniques de sécurité) pour l'aménagement des circuits à partir de 2015. À ce titre, afin d'être en conformité avec cette annexe, l'UFOLEP a décidé de mettre en place un recyclage et une formation initiale pour les visiteurs de circuits.

FORMATION INITIALE DE VISITEURS DE CIRCUIT (9h/13h + 14h/18h)

Sachant que certaines régions sont en déficit de visiteurs, une formation de nouveaux visiteurs de circuits est proposée en amont du recyclage auquel les nouveaux visiteurs doivent également participer (contenu différent).

Cette formation est ouverte aux O1 et O2 Moto.

RAPPEL IMPORTANT :

- Possibilité de s'inscrire à la formation "Visiteur de circuit Moto" pour les titulaires du BF10 Moto (diplôme acquis) **avec engagement de la personne à obtenir son BF20.**
- Le stage "visiteur de circuit Moto" sera validé par le formateur et transmis au Pôle Formation.
- Dès l'obtention du BF20, les personnes ayant participé à la formation "Visiteur de circuit Moto" seront inscrites sur la liste nationale des visiteurs qualifiés

ATTENTION ! Tant que les personnes ne sont pas titulaires du BF20, leur avis de visite n'est pas valable (cela vaut également pour tous les stagiaires des années précédentes et les personnes recyclées n'ayant pas le BF20).

RECYCLAGE (formation continue) DES VISITEURS DE CIRCUIT (14h/18h)

Il est ouvert

- aux visiteurs de circuit ayant suivi la formation UFOLEP
- aux personnes désignées par les associations comme « Monsieur Sécurité » (voir fiche diagnostique APAC)
- aux personnes désignées comme « organisateur technique » par l'organisateur d'une manifestation, personnes chargés de s'assurer que les règles techniques et de sécurité sont respectées (dossier d'autorisation)

La demi-journée de recyclage comportera 3 temps :

- Annexes aux RTS
- Expertise des circuits (procédure et mise en œuvre)
- Mise en situation pratique sur un circuit

Visiteur de circuit Moto UFOLEP

Le visiteur de circuit UFOLEP est mandaté par son comité départemental pour effectuer une visite annuelle de chaque circuit afin de vérifier sa conformité à l'arrêté d'homologation et aux règlements UFOLEP.

Avec l'avis favorable du visiteur, le comité délivre l'agrément du circuit obligatoire pour les activités UFOLEP et pour l'assurance.

Le « visiteur de circuit » fera les remarques qui s'imposent quant à la conformité du circuit et pourra donner un avis favorable lorsque toutes les réserves seront levées.

Cette visite de circuit pourra aussi anticiper celle de la Commission de Sécurité afin de préparer le circuit à l'homologation.

Le visiteur accompagnera l'expert de la FFM dans le nouveau dispositif d'expertise des circuits.

Pour mettre en place ce dispositif, il est demandé à chaque département qui a une activité moto (à défaut à la région) de désigner un visiteur de circuit habilité.

Le visiteur de circuit doit être directeur de course, titulaire d'un O2 ou BF20.

Une fiche technique de visite sera proposée, accompagnée des fiches RTS de la fédération délégataire et des règlements UFOLEP.

Lieux des formations initiales + recyclages par inter-régions

Région 1 (*Bourgogne, Rhône-Alpes, Auvergne*) - 8 novembre 2014 à Bron (69)

Encadrement : Christophe COMAS (Tél. : 06 72 80 50 28) - José ROIG

Adresse : UFOLEP Rhône-Alpes - 12 rue du 35 Régiment d'aviation - Parc du chêne - 69500 BRON

Région 2 (*Picardie, Normandie, Nord-Pas-de-Calais*) - 6 décembre 2014 à Flixecourt (80)

Encadrement : Jean-Claude SABLE (Tél. : 06 09 62 53 76) - Florent CEBRON

Adresse :

Région 3 (*Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne*) - 16 novembre 2014 à Romilly (10).

Encadrement : Claude CAHON – Michel COEUGNIET (Tél. : 06 86 10 88 48)

Adresse : Parc de la Bechère – 10100 ROMILLY SUR SEINE

Région 4 (*Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Limousin, Aquitaine*) - 22 novembre 2014 à Toulouse (31)

Encadrement : Lionel BALIGAND - Christian LUQUET - José ROIG (Tél. : 06 11 46 72 73)

Adresse : UFOLEP - 31 rue des Amidonniers - 31000 TOULOUSE

Région 5 (*Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Bretagne, Centre*) - 13 décembre 2014 à Briollay (49)

Encadrement : Jean-Louis HAULE (Tél. : 06 14 65 00 08) - Gaëlle ARZUR

Adresse :

Prise en charge financière

Cette formation est gratuite (frais pédagogique + restauration à la charge de l'UFOLEP nationale) mais les frais de déplacement (et frais d'hébergement) sont à la charge des comités départementaux ou régionaux.

Ces stages sont ouverts à :
- 15 participants maximum pour la formation initiale
- et 15 participants maximum pour le recyclage.

FICHE D'INSCRIPTION

FORMATION INITIALE / FORMATION CONTINUE DE VISITEURS CIRCUIT MOTO

à retourner avant le 03/11/2014 (esyritis.laligue@ufolep-usep.fr)

Comité UFOLEP régional / départemental :

Propose l'inscription de :

NOM - Prénom :

Numéro de licence UFOLEP (saison 2014/2015) :

Téléphone :

Adresse mail :

Qualification formation moto : O1/BF1O O2/BF2O Autre:

Rappel : ➤ formation initiale ouverte aux licenciés titulaires du O1/BF1O mais qui ne seront habilités à « visiter » qu'à l'issue de la participation et de la validation d'une formation BF2O Moto
➤ recyclage ouvert aux « Monsieur Sécurité » des clubs et Organismes techniques des manifestations

Choix :

Formation initiale suivie du recyclage

Formation continue (recyclage)

qui se déroulera sur :

Inter région 1 (Bourgogne, Rhône-Alpes, Auvergne) ➤ le 8 novembre 2014 à Bron (69)

Inter région 2 (Picardie, Normandie, Nord-Pas-de-Calais) ➤ le 8 novembre 2014 à Flixecourt (80)

Inter région 3 (Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne) ➤ le 16 novembre 2014 à Romilly (10)

Inter région 4 (Midi-Pyrénées, L-Roussillon, Limousin, Aquitaine) ➤ le 22 novembre 2014 à Toulouse (31)

Inter région 5 (Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes, Bretagne, Centre) ➤ 13 décembre 2014 à Briollay (49)

Horaires

➤ Formation initiale (formation initiale + recyclage) : 9h/18h

➤ Formation continue (recyclage) : 14h/18h

Prise en charge financière : cette formation est gratuite (frais pédagogique + restauration à la charge de l'UFOLEP nationale) mais les frais de déplacement (et frais d'hébergement) sont à la charge des comités départementaux ou régionaux.

Signature du Délégué ou Président du Comité
Cachet du Comité Régional ou Départemental